

GRAND TÉMOIN



Pascal Vivier,
secrétaire
général
du SNETAA,
premier
syndicat de
l'enseignement
professionnel

DOSSIER

VERS UNE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL



FAMILLE NUMÉRIQUE

Nos enfants
et les jeux vidéo :
quand s'inquiéter ?

Studyrama

continue les salons
d'ORIENTATION en

JANVIER

7 janvier 2023

**NICE
AIX-EN-PROVENCE
STRASBOURG**

14 janvier 2023

**NANTES
DIJON
METZ
PARIS**

21 janvier 2023

**BAYONNE
LYON
NANCY
PARIS
REIMS**

28 janvier 2023

ANNECY



Plus d'informations sur
[Studyrama.com/salons](https://www.studyrama.com/salons)

Retrouvez également
les conseillers d'orientation
TonAvenir sur ces salons



Formations de Bac à Bac+5 | Conférences | Orientation | Parcoursup



Olivier Toutain
Président fédéral

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

La voie professionnelle mérite d'être valorisée. Pour reprendre les mots du président de la République, le 25 août dernier, quand il a annoncé vouloir une transformation profonde de cette filière de formation, « La voie professionnelle ne doit pas être une voie par défaut. Ça doit être une voie par choix et une voie de choix ». Car en effet, aujourd'hui, on compte trop d'élèves qui, sans trop de repères, sans réelle motivation, avec un bagage scolaire fragile, se retrouvent dans une spécialité de CAP ou en seconde professionnelle sans réellement l'avoir choisi. Avec, pour horizon probable, un futur décrochage scolaire...

Un des principaux axes de la réforme consisterait, selon le souhait présidentiel, en l'augmentation du temps de stages en entreprise pour les élèves des lycées professionnels « d'au moins 50 % ». Une mesure qui peut séduire, à première vue, à condition que le temps consacré aux enseignements généraux ne soit pas – trop – pénalisé. C'est un point essentiel ; une question d'équilibre. Déjà, la grande majorité des syndicats d'enseignants des lycées professionnels organisent grèves et manifestations pour exiger le retrait du projet de réforme voulu par Emmanuel Macron.

Pour la première fois, la ministre en charge a une double dépendance : le ministère de l'Education nationale et le ministère du Travail. C'est historique, car pour la première fois les acteurs du monde de l'Education et ceux du monde du Travail échangent entre eux. Notre Fédération s'est organisée afin de pouvoir pleinement y participer et porter la voix des parents. Dans tous les cas, pour nous, parents PEEP, c'est avant tout l'intérêt des élèves qui doit primer, et guider les initiatives nécessaires pour (re)valoriser l'enseignement professionnel.

Olivier Toutain, président fédéral

SOMMAIRE

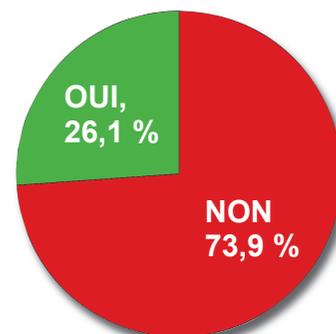
- **Actu – Tronc commun au lycée général : retour des maths en 2023** p.4
- **Famille numérique – Nos enfants et les jeux vidéo : quand s'inquiéter ?** p.5
- **Dossier – Vers une réforme de l'enseignement professionnel** p.7
- **Du côté de la Peep – Colloque « Lecture »** p.12

La voix des parents - 92, avenue d'Ivry, 75013 Paris. Tél : 01 44 15 18 18.
N° 438 - Novembre 2022. Directeur de la publication: Olivier Toutain.
Publicité : Erika Choleau. Tél : 01 44 15 18 06. Conception et réalisation :
Oligopresse. Commission paritaire : n°0122 G 79300. ISSN 2779-1300

SONDAGE

Résultat du sondage du numéro 437
(octobre 2022)

Etes-vous
satisfait du
service de
restauration
scolaire
de votre
enfant ?



TRONC COMMUN AU LYCÉE GÉNÉRAL

Retour des maths en 2023

Le ministère de l'Education nationale vient d'annoncer le retour d'un enseignement des mathématiques obligatoire à la rentrée 2023 pour tous les lycéens de la filière générale, dès la classe de première.

Leur disparition du tronc commun de la filière générale, à la suite de la réforme du lycée de Jean-Michel Blanquer, avait fait polémique, et suscité inquiétude et réprobation chez beaucoup d'acteurs de la communauté éducative et au-delà ; les mathématiques feront leur retour dans le tronc commun en 2023 ! La promesse du président de la République, lors de sa campagne début 2022, a ainsi été confirmée il y a quelques jours par le ministère de l'Education.

Concrètement, dès septembre 2023, une heure et demie de mathématiques sera rendue obligatoire pour tous les élèves de première générale qui n'ont pas choisi la spécialité mathématiques. Cette année, cet enseignement avait été mis en place, mais

sous forme facultative... Une option qui n'avait séduit qu'un nombre extrêmement faible de lycéens.

Un plan global

Cette annonce du retour des maths dans le tronc commun de la filière générale s'inscrit dans un plan plus global qui vise à « promouvoir l'excellence et réconcilier les élèves avec les mathématiques ».

L'état des lieux en la matière demeure en effet inquiétant : selon le ministère, un quart des élèves n'a pas le niveau attendu en mathématiques à l'issue de la classe de 3^e ! Parmi les principales mesures de ce

plan, qui sera mis en œuvre en 2023, citons la création de groupes à effectifs réduits en classe de 6^e en mathématiques ; une initiative qui concerne autant les élèves en difficulté, pour leur apporter du soutien, que les élèves « les plus avancés », pour les « stimuler ».

Autre nouveauté annoncée pour la prochaine rentrée : la mise en place d'un module de réconciliation avec les mathématiques en classe de seconde dans chaque lycée, qu'il soit général, technologique ou professionnel.

ENCOURAGER L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DANS LES SPÉCIALITÉS MATHÉMATIQUES

Outre l'annonce du retour des maths dans le tronc commun de la filière générale au lycée, le ministre de l'Education a promis également que des actions seront menées pour « déconstruire les représentations sur les mathématiques et leur réputation élitiste, et encourager l'égalité filles-garçons ». Objectifs : atteindre d'ici 2027 la parité filles-garçons dans les spécialités mathématiques, physique-chimie et mathématiques expertes (les filles sont majoritaires en SVT), et tendre vers la parité pour les autres enseignements (Sciences de l'ingénieurs – NSI – numérique et sciences informatiques).

Dans les prochaines semaines, cette stratégie de promotion et de revalorisation des mathématiques sera déclinée dans chaque académie, notamment pour « lutter plus précocement (dès l'école maternelle) contre les stéréotypes de genre qui découragent les filles », selon les termes du ministère de l'Education nationale.

Evaluations de rentrée : des résultats inégaux

Vendredi 25 novembre, le ministère de l'Education nationale a dévoilé les résultats des évaluations passées en début d'année scolaire par les élèves de CP, CE1 et de 6^e. Des tests réalisés sur deux matières : le français et les mathématiques. Les résultats de ces évaluations révèlent deux tendances principales : la poursuite de la réduction des écarts entre les élèves de REP+ et les élèves hors éducation prioritaire, à tous les niveaux ; et des évolutions inégales selon les com-

pétences évaluées et les niveaux. Ainsi, par exemple, en CE1, les élèves, qui avaient progressé en 2021, ont des résultats stables ou en baisse selon les compétences évaluées en français, et globalement stables en mathématiques ; quant aux élèves de 6^e, leur niveau est en légère baisse en français et en maths.

Retrouvez [ici](#) le détails des évaluations des CP et CE1, et [là](#) celles concernant les élèves de 6^e.



Cette rubrique est
la vôtre !
Une idée ou une
question pour un
prochain thème ? :
lvdp@open-
asso.org !

Nos enfants et les jeux vidéo : quand s'inquiéter ?

Le jeu vidéo souffre toujours d'un a priori négatif entretenu par de nombreuses paniques morales. Sans vouloir banaliser cette activité vidéoludique, s'interroger en tant que parent sur ce que cet objet culturel représente pour un ado est sans doute la clé pour maintenir le dialogue.

Parfois, ce sentiment d'impuissance que nous ressentons face à une pratique envahissante et exclusive s'explique par une incompréhension des codes culturels associés aux jeux vidéo.

L'adolescence étant caractérisée par la difficulté de gestion de ses impulsions, c'est par définition la période des excès. Notre responsabilité d'adultes est de les accompagner pour contenir les effets de leurs pratiques par le dialogue et en mettant des mots sur leurs vécus.

Vers qui se tourner ?

Si le dialogue est compliqué, il nous revient de trouver à le maintenir, parfois en s'adressant à un tiers. Il peut s'agir dans un premier temps de quelqu'un de l'entourage qui a un lien « moins chaud » qu'avec les

parents, de manière à apaiser les échanges.

Même si certains signes de repli sur soi perdurent, évitons de céder à la panique en nous précipitant chez un « spécialiste ». Vouloir « médicaliser » immédiatement ce qui nous préoccupe peut être assimilé à une forme de moralisation de cette activité. Car n'oublions pas qu'être adolescent c'est avant tout traverser des périodes « d'impasses passagères ».

Si, après toutes ces tentatives, le dialogue demeure compliqué avec son adolescent, il est important en tant que parent de ne pas rester avec une préoccupation. S'adresser à un psychologue clinicien psychothérapeute aidera votre enfant à trouver des mots et identifier les difficultés qu'il rencontre.

Alors, plutôt que chercher à arrêter le processus qui est à l'œuvre, restons à l'écoute,



S'interroger en tant que parent sur ce que cet objet culturel représente pour un ado est sans doute la clé pour maintenir le dialogue.

et soutenons les adolescents qui tentent de mettre du jeu dans leurs impasses.

*Arnaud Sylla / psychologue /
membre du comité d'experts de l'OPEN*

Pour aller plus loin sur ce sujet

- Podcast de l'OPEN : « Jeux vidéo / réseaux sociaux voir l'addiction autrement »
- Pédagojeux.fr : un site qui traite du jeu vidéo et des pratiques familiales

Les 10 questions à se poser en tant que parent

1. Est-ce que je parviens à discuter des jeux vidéo avec mon ado (ce qui se joue en ce moment, l'actualité des jeux, son avis sur la question, durée de jeu, etc.) et si c'est compliqué, y a-t-il quelqu'un avec qui cela reste possible ?
2. S'agit-il d'une pratique socialisée (et ne pas disqualifier les relations virtuelles, elles occupent une fonction bien réelle !)
3. La pratique se fait-elle au détriment d'autres plus anciennes, voire qui ont été abandonnées au profit de l'exclusivité du/d'un jeu vidéo ?
4. Y a-t-il des préoccupations autour du jeu ?
5. Y a-t-il un sentiment de ne pouvoir s'en passer malgré la volonté d'arrêter de jouer ?
6. Y a-t-il un repli social ?
7. Y a-t-il des marqueurs de l'humeur qui se font jour (irritabilité, agressivité, impulsivité, tristesse) ?
8. Y a-t-il une chute des résultats scolaires ?
9. Y a-t-il des troubles du sommeil et ou de l'appétit ?
10. Y a-t-il des difficultés dans l'hygiène corporelle et une négligence du lieu de vie ?

Partez en séjour
linguistique ou sportif,
en France ou à l'étranger !



Le groupe Go&Live propose un **large choix de séjours et activités** pour vos enfants. Anticipez et réservez vos **vacances printemps, été et hiver 2022** dès maintenant !



-10%
DE RÉDUCTION
SUR VOTRE SÉJOUR*
AVEC LE CODE PARTENAIRE
PEEP

* Offre du Groupe Go&Live valable sur tous les séjours des catalogues des marques American Village, Nacel et Sports Elite Jeunes. Réduction plafonnée à 200€ par séjour, transport inclus, sans frais de dossier. Chèques Vacances et Bons CAF acceptés. Possibilité de payer en plusieurs fois sans frais.

INFORMATION ET RÉSERVATION :
05 65 76 55 25 ou **01 43 20 45 45**



nacel.





Vers une réforme de l'enseignement professionnel

A la fin du collège, un élève de 3^e sur trois se dirige vers la voie professionnelle. Que ce soit en CAP, certificat d'aptitude professionnelle, en seconde professionnelle, par la voie scolaire ou sous le statut d'apprenti. Mais cette orientation, tout le monde en convient – le président de la République en tête –, demeure trop souvent un choix par défaut...

Depuis plusieurs années pourtant, des mesures ont été prises pour valoriser l'enseignement professionnel par la voie scolaire, le rendre plus attractif, plus performant. Mais les résultats ne sont toujours pas au rendez-vous, comme le montre, par exemple, le faible taux d'insertion professionnelle de ces jeunes après avoir obtenu leur diplôme.

A la demande d'Emmanuel Macron, qui souhaite une « transformation profonde de la voie professionnelle », avec notamment une augmentation de d'au moins 50 % des temps de stage, des groupes de travail ont été mis en place pour préparer cette future réforme ; mais celle-ci rencontre déjà de fortes oppositions, comme celle du Snetaa, premier syndicat de l'enseignement professionnel (lire l'interview de son secrétaire général, Pascal Vivier, page 10).

« **U**n gâchis ». Emmanuel Macron n'a pas fait dans la demi-mesure quand il a fait un état des lieux des lycées professionnels, lors de son discours sur la rentrée scolaire, à Paris le 25 août 2022. Rappelant que les lycées professionnels comptent deux tiers des décrocheurs, que deux ans après l'obtention de leur diplôme, 41 % des titulaires d'un CAP ont un emploi, et 53 % pour ceux qui ont un bac pro, le président de la République n'a pas mâché ses mots : « *Collectivement, c'est inacceptable. Ça veut dire que nous avons un gâchis collectif. Un gâchis dans l'orientation en amont, un gâchis pendant, et un gâchis après, qui rend tout le monde malheureux.* »

S'appuyant sur ce triste constat, Emmanuel Macron a annoncé une transformation profonde de la voie professionnelle. Avec comme principales lignes directrices :

- donner plus d'autonomie aux lycées professionnels ;
- développer les temps de stage d'au moins 50 % ;
- recruter davantage de professeurs associés issus du monde professionnel, qui verra sa place renforcée dans les conseils d'administration ;
- revoir, en lien avec les régions, la carte des formations – développer celles qui fonctionnent, en créer vers des secteurs porteurs en termes d'emploi, et fermer celles qui n'insèrent pas...



Chiffres-clés de l'enseignement professionnel

En troisième, un collégien sur 3 s'oriente dans la voie professionnelle ; 21,4 % vers un baccalauréat professionnel et 10,7 % vers un certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

En chiffres, l'enseignement professionnel (voie scolaire) ce sont 626 700 lycéens (1 lycéen sur 3), dont 511 800 en baccalauréat professionnel ou brevet des métiers d'art (BMA), 72 900 enseignants exerçant dans 2 090 lycées professionnels, 440 diplômes préparés (CAP, baccalauréat professionnel, brevet professionnel, BMA, MC, mention complémentaire...).

Après le lycée professionnel, un jeune sur deux poursuit ses études.

Une convergence avec l'apprentissage

Emmanuel Macron ne s'en est pas caché, il souhaite une convergence entre les deux voies de formation actuelles de l'enseignement professionnel : la voie scolaire en lycée professionnel avec des périodes de stage, et la voie de l'apprentissage, où l'élève apprenti partage son temps de for-

mation entre le CFA (centre de formation des apprentis) et l'entreprise qui l'accueille. Et le président de la République de souligner la réussite aujourd'hui de l'apprentissage, qui attire quelque 700 000 jeunes chaque année (lire notre [dossier « spécial apprentissage »](#) dans La Voix des Parents n° 428 de décembre 2021).

« Demi-journée avenir » : une découverte des métiers à partir de la classe de 5^e

Presque 700 collèges se sont portés volontaires pour mettre en œuvre les « demi-journées avenir » (soit 10% du total de nombre de collèges en France). Une expérimentation, lancée depuis la rentrée 2022, qui permet de proposer de nouvelles activités de découverte des métiers aux élèves, à partir de la classe de 5^e et tout au long du cycle 4, pouvant prendre la forme de visites d'entreprises, de mini-stages, de rencontres avec des professionnels de différents secteurs d'activité, etc.

Cette « demi-journée avenir » hebdomadaire a pour but,

selon les mots du président de la République dans son discours général sur l'avenir de l'école le 25 août dernier, « *d'éveiller des vocations, favoriser une meilleure orientation en faisant découvrir aux élèves de nombreux métiers, notamment des métiers techniques, manuels, métiers relationnels mettant en valeur d'autres formes d'intelligence que le savoir académique.* »

L'expérimentation menée cette année de ce « temps de découverte des métiers » devrait être généralisée à tous les collèges pour la prochaine rentrée.

Une filière déjà remodelée

Revaloriser l'enseignement professionnel n'est pas un chantier nouveau. Depuis plusieurs années déjà, des mesures ont été prises en ce sens, comme l'abaissement de la formation du bac pro de 4 à 3 ans, la flexibilité du temps de formation pour les CAP (de 1 à 3 ans), la création des secondes professionnelles par familles de métiers (pour une meilleure lisibilité et une orientation progressive) ; sans oublier les récentes innovations pédagogiques comme la réalisation du « chef d'œuvre », que tous les élèves de CAP et de bac pro doivent réaliser tout au long de leur scolarité, ou encore la co-intervention des professeurs des matières professionnelles et générales, pour rendre les matières générales plus concrètes.

Réforme : entre préparation et oppositions

Malgré la mise en œuvre de toutes ces mesures, la voie professionnelle peine encore à répondre aux attentes, et n'est pas encore réellement devenue une « voix de choix ». Pour y parvenir, une « transformation profonde » va donc être lancée. Le 21 octobre, Carole Grandjean, ministre déléguée auprès du ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, a mis sur pied des groupes de travail autour de 4 grandes thématiques :

Lycées des métiers

Pour les aider à choisir l'établissement qui leur convient le mieux, les élèves peuvent se fier au label « Lycée des métiers ». Il est attribué par l'Etat aux lycées professionnels offrant une large gamme de formations et de services et proposant de solides partenariats avec les entreprises locales et les collectivités territoriales.

Les lycées des métiers sont censés proposer un enseignement de qualité répondant à la fois aux attentes des élèves et aux besoins des entreprises.

- comment réduire le nombre de décrocheurs ?
- comment mieux préparer les poursuites d'études supérieures requises par certains métiers ?
- comment améliorer le taux d'accès à l'emploi après le diplôme ?
- comment donner des marges de manœuvre aux établissements tout en conservant le caractère national des diplômes ?

Si le chantier est lancé (les premières ex-

périmentations doivent être mises en place début 2023...), cette future réforme rencontre déjà une sérieuse opposition, celle des enseignants de la voie professionnelle, avec comme principal grief l'augmentation des heures de stages dans les entreprises d'au moins 50 %, qui réduirait les heures d'enseignement théorique (lire pages suivantes l'interview de Pascal Vivier, secrétaire général du SNETAA, premier syndicat de l'enseignement professionnel).



Campus des métiers et des qualifications

Regroupant des lycées professionnels, des CFA, des établissements d'enseignement supérieur, les « Campus des métiers et des qualifications » sont organisés autour d'un secteur d'activité « dynamique et porteurs d'emploi » ; 12 filières ont ainsi été classifiées : « Tourisme et gastronomie », « Mobilité et aéronautique », « Numérique et télécommunications », « Transition énergétique et éco-industrie »... Mis en place pour valoriser l'enseignement professionnel et soutenus par les collectivités territoriales et les entreprises, ces campus sont en fort développement : ils sont aujourd'hui plus d'une centaine répartis sur tout le territoire national.

Pascal Vivier, secrétaire général du SNETAA, premier syndicat de l'enseignement professionnel



« Les entreprises aux enfants dès 14 ans, c'est toujours une idée pour les « enfants des autres », rarement pour les siens »



Vous avez pris position contre la prochaine réforme de l'enseignement professionnel telle que la souhaite le président de la République. L'augmentation du temps de stage pour les élèves, au détriment du temps consacré aux enseignements généraux, apparaît comme la principale mesure de cette réforme annoncée. Pourquoi s'y opposer ? A première vue, plus de terrain, plus de temps dans le monde professionnel, semble être une voie à suivre, qui va dans le bon sens, pour une meilleure préparation des jeunes à leur entrée dans le monde du travail...

Quand vous dites que ce sont des annonces du président de la République, je crois que – comme pour des textes sacrés – il y a le texte et il y a son interprétation.

L'interprétation, c'est la ministre déléguée qui la donne et j'observe de façon factuelle que c'est cette lecture qui fait l'unanimité contre elle. Y compris des organisations syndicales de l'enseignement privé et de l'enseignement agricole.

Vous parlez de « bon sens » quand j'en suis le premier adepte. Toutefois, si on reprend les réussites de l'enseignement professionnel et quand la

ministre ne pointe que des échecs dont les lycées pro sont rarement responsables, j'invite tout le monde à revenir au bon sens en effet.

C'est quoi ? Des élèves qui suivent un cursus en CAP ou en baccalauréat professionnel qu'ils valident après avoir effectué 20 à 22 semaines de stages. Soit presque 6 mois en entreprises (PFMP) !

Ce que l'on observe, tous les jours dans nos lycées, ce sont des élèves qui nous arrivent après la 3^e avec de grandes difficultés scolaires, parfois cumulant avec des difficultés sociales. Souvent, oui, des enfants « cabossés » par la vie. Cela signifie que le collège unique 1/ ne parvient pas à donner un savoir scolaire minimum aux jeunes 2/ qu'il ne parvient pas à repérer d'autres talents chez les enfants en dehors de savoirs académiques. Selon nous : c'est l'urgence à s'occuper. Quelle est la place de l'Ecole dans notre société ? Pour quoi faire ? Quoi transmettre ? A quoi doit aboutir le collège pour TOUS les enfants ?

Les jeunes qui sont en lycées pro sont partout reconnus comme de bons professionnels qui ont appris les technologies liées aux métiers et qui ont une expérience réelle en entreprises. En revanche, ils sont en souffrance en matière de lecture, d'écriture, en mathématiques et ont du mal à se repérer spatialement et dans l'actualité du pays, du monde totalement bouleversés. Pour être plus clair, ils manquent d'une solide culture générale, celle-là même qui permet de devenir un homme ou une femme, un citoyen, une citoyenne. Car en lycées professionnels, nous accueillons tous les enfants pour les former à devenir des Hommes, des Citoyens, des Travailleurs. Pas uniquement des travailleurs ! Alors pourquoi vouloir qu'ils soient purement et simplement

plus en entreprises quand ils sont de bons professionnels et que c'est le manque de culture générale auquel il faut s'atteler. Où est le bon sens ?

Outre la question du temps de stage, vous rejetez en bloc les autres points de la réforme censée revaloriser l'enseignement professionnel ?

Nous rejetons la lecture que la ministre fait des annonces du président de

la République car ils ne répondent en rien à la réalité de l'enseignement professionnel, aux attentes des jeunes et de leurs familles, aux besoins des entreprises.

Pour qu'on comprenne bien les choses, et en toute indépendance de tout parti politique, je le dis : l'Ecole publique, bien que laïque, est traversée par des idéologies contraires et portées par les pouvoirs politiques.

Pour certains, il y a des enfants qui sont faits pour être à l'école tandis que ceux qui n'arrivent pas à suivre sont faits pour aller à la mine. Le souci, c'est qu'il n'y a plus de mines, une industrie qui a fondu au point que la France se retrouve derrière l'industrie italienne et bientôt l'industrie espagnole. De l'autre côté, certains pensent que l'Ecole doit donner une chance à tous les enfants quels que soient leurs talents. C'est ce qu'on appelle l'école publique qui doit émanciper une jeunesse pour devenir, outre des salariés reconnus par un diplôme national, des citoyens libres en conscience.

« Ce que l'on observe, tous les jours dans nos lycées, ce sont des élèves qui nous arrivent après la 3^e avec de grandes difficultés scolaires, parfois cumulant avec des difficultés sociales. »



Je crois que c'est la mission de l'Ecole : donner le meilleur pour chaque enfant, repérer les talents de chacun, leur donner le goût de l'effort et reconnaître chacun utile au pays. L'école d'aujourd'hui ne répond plus à cette attente des parents. Ce n'est pas aux entreprises qui s'affrontent à des crises nouvelles difficiles à remédier aux manques de l'Ecole.

Donc vouloir s'atteler d'abord à la terminale bac professionnel, vouloir donner la présidence des conseils d'administration aux entreprises, développer un pré-apprentissage d'enfants de 14 ans, vouloir supprimer un grand nombre de diplômés avant même de réfléchir avec les entreprises pour monter les diplômés dont elles auront besoin à 5, 10 et 15 ans, je vous le confirme, c'est un rejet en bloc.

Selon vous, les groupes de travail mis en place par Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels, pour préparer et finaliser cette réforme sont un gadget ? Tout est déjà joué et décidé ? Ou bien avez-vous des motifs d'espoir ?

Pourquoi voudriez-vous que des énièmes groupes de paroles – pardon, groupes de travail – alors qu'on connaît le diagnostic sur lequel le ministre Blanquer avait fait travailler toutes ses équipes, ne soient autre chose que du gadget ou pire, une manière d'occuper tout le monde alors que les annonces sont déjà faites. La ministre déléguée ne peut pas annoncer les conclusions des quatre groupes de travail qu'elle a installés et affirmer que rien n'est écrit. Vous parliez de bon sens, non ?

Si la réforme telle qu'elle est envisagée ne vous convainc pas, vous convenez néanmoins qu'une réforme de cet enseignement doit être envisagée pour garantir un meilleur avenir aux élèves qui s'engagent dans cette voie de formation, notamment quand on connaît les chiffres actuels concernant leur insertion professionnelle après l'obtention de leur diplôme... Que préconiserez-vous ?

Quand vous parlez d'insertion, on pense immédiatement « obtenir un emploi ». L'insertion, pour nous, ce sont deux jambes : l'accès à l'emploi ou l'accès à l'enseignement supérieur.

Vous me parlez de chiffres quand ils sont exploités pour faire croire à des données statistiques donc scientifiques faibles et indiscutables. Pourtant... certains diplômés de l'enseignement professionnel ne permettent pas d'accéder

« Vouloir s'atteler d'abord à la terminale bac pro, vouloir donner la présidence des conseils d'administration aux entreprises, développer un pré-apprentissage d'enfants de 14 ans, vouloir supprimer un grand nombre de diplômés avant même de réfléchir avec les entreprises pour monter les diplômés dont elles auront besoin à 5, 10 et 15 ans, je vous le confirme, c'est un rejet en bloc. »

en effet à l'emploi. En revanche, à bac + 2 ou plus 3, l'accès à l'emploi est quasi assuré. Donc dire qu'après un baccalauréat professionnel tertiaire, par exemple le bac pro Agora (secrétariat, assistance de direc-

tion, aide comptable) ne permet pas l'insertion donc il faut les supprimer, c'est une vision à courte vue. Car si vous ouvrez pour ces jeunes un BTS (et n'oublions pas que nous n'avons pas plus de places en BTS qu'en 1995 quand aujourd'hui 60 % des bacheliers professionnels – pour beaucoup encore enfants mineurs – veulent pouvoir continuer leurs études).

Pour être clair, nous demandons une réforme globale pour tous les jeunes qui doivent se faire sur deux axiomes :

– des mesures d'urgence pour les élèves qui vont sortir de 3^e sans avoir le minimum nécessaire ;

– des mesures à plus à long terme : faire que le collège ne soit pas un petit lycée qui exclut des enfants qui n'ont pas l'appétence de l'abstraction, créer des diplômés des métiers d'avenir pour répondre aux besoins des entreprises, consolider les secondes CAP et bac Pro pour donner toutes les bases de culture générale que les enfants n'ont pas acquises, ouvrir des filières complètes allant du CAP au bac pro, du bac pro au bachelor professionnel (bac + 3) avec un diplôme intermédiaire reconnu aujourd'hui dans les conventions collectives des salariés (Mentions complémentaires), donner les moyens pour que l'enseignement professionnel reste novateur en matière pédagogique, proposer aux jeunes qui sont sortis de l'école sans aucun diplôme (ils sont actuellement 1 million de jeunes entre 16 et 24 ans qui n'ont aucun diplôme) de venir préparer un CAP en 1 an, etc.

On ne manque ni d'idée ni d'un projet fort. Mais nous croyons que l'Ecole est le patrimoine de tous les jeunes à qui nous devons donner le meilleur pour que chacun trouve sa juste place dans notre pays. Cela ne semble en effet pas une volonté partagée.

Tous les parents aiment leurs enfants et veulent le meilleur pour eux. Les entreprises aux enfants dès 14 ans, c'est toujours une idée pour les « enfants des autres », rarement pour les siens. C'est à l'Ecole de retrouver sa mission d'ascenseur social sans rejeter quiconque. C'est ce que fait l'enseignement professionnel.

Colloque « Lecture »

Samedi 19 novembre, au Palais du Luxembourg à Paris, siège du Sénat, la PEEP, et plus précisément l'équipe du GSP, Groupe Santé Prévention de la Fédération PEEP, organisait un colloque avec pour thème « Des difficultés au plaisir de la lecture ».

Une dizaine d'intervenants se sont succédé à la tribune pour enrichir les débats autour de l'apprentissage de la lecture, un sujet d'importance pour tous les parents d'élèves, tant la maîtrise de la lecture conditionne tous les autres apprentissages.

Tout sauf un dialogue de sourds ! Le colloque sur l'apprentissage de la lecture a permis des échanges constructifs entre des « institutionnels », qui ont défendu l'évolution positive du système scolaire en la matière, des « spécialistes », qui ont partagé les avancées sur les mécanismes de cet apprentissage complexe, des enseignants, qui ont rapporté leurs expériences de terrain, et des parents, qui ont déploré, pour certains, le manque de prise en charge des enfants qui éprouvent des difficultés pour apprendre à lire, en particulier ceux souffrant de troubles Dys.

Depuis de nombreuses années, les débats sur l'apprentissage de la lecture déchaînent les passions, notamment sur la question des méthodes. Pour les experts, ce débat est aujourd'hui définitivement tranché. Selon Franck Ramus, directeur de recherche au CNRS et membre du Conseil scientifique de l'Education nationale « *les méthodes phoniques (B.A ba, correspondances graphème-phonème) sont bien meilleures que les méthodes non phoniques (globales) pour tous les enfants ; le déchiffrage est le meilleur moyen d'arriver à la compréhension.* » Problème... ces bonnes méthodes sont loin d'être appliquées au-

jourd'hui dans toutes les salles de classe de CP, l'année où commence réellement l'apprentissage de la lecture.

UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

Comme l'a indiqué Olivier Toutain, président national de la Fédération PEEP dans son discours d'ouverture du colloque, citant une alerte du conseil scientifique de l'Education nationale datant de début novembre : « *certaines enseignantes adoptent des pédagogies à départ global totalement inacceptables au regard des connaissances scientifiques actuelles* ».

Une situation préoccupante donc, qu'a reconnue Jean-Charles Ringard-Flament, inspecteur général de l'éducation, des sports et de la recherche, président du comité scientifique de la FFDys, allant même jusqu'à dire que la moitié des manuels d'enseignement de la lecture utilisés aujourd'hui devrait être jetés à la poubelle ! Ce dernier a toutefois défendu « les progrès » de l'institution scolaire, que ce soit en termes de structures (mise en place de différents plans d'aide et de soutien) mais aussi concernant les professeurs : « *Aujourd'hui les futurs enseignants ont un module de formation de 25 heures sur la prise en charge des élèves à besoins particuliers.* »

Des difficultés... au plaisir de la lecture ! D'autres intervenants ont quant eux insisté sur le plaisir partagé de la lecture, à l'image de l'écrivain Alexandre Jardin et de Michèle Bauby-Malzac, présidente de l'association Lire et Faire Lire : « *Nos retraités bénévoles, que nous formons à la lecture à haute voix, se déplacent dans les classes, de la maternelle jusqu'à la 5^e, et lisent des histoires aux enfants. On touche chaque année quelque 700 000 élèves et une étude a montré l'impact positif de notre action.* »

Les actes complets de ce colloque seront bientôt disponibles. Nous vous informons ici de leur communication.



A l'occasion de ce colloque, la secrétaire générale de la PEEP, Isabelle Fery, a présenté le [Grand Prix des Jeunes Lecteurs](#) organisé depuis bientôt 40 ans par la PEEP. Un événement national qui a pour but d'encourager le goût de la lecture chez nos enfants.

Témoignage : « J'ai appris à lire à 50 ans »

En clôture du colloque, Aline Le Guluche a livré un très touchant témoignage de son parcours de vie, celui d'une enfant qui n'a pas été en mesure d'apprendre à lire à l'école, et qui a caché pendant de nombreuses années son illettrisme à ses amis et collègues, grâce à des stratégies de contournement pour s'adapter à des situations compliquées, entre honte et frustrations : « *Quand on est illettrée, on n'ose pas franchir certaines barrières* », a-t-elle regretté. Un témoignage poignant, mais aussi plein d'espoir, à découvrir dans son ouvrage : « *J'ai appris à lire à 50 ans* », éditions HarperCollins.

